

République Française
Département : Vosges
Arrondissement : Neufchâteau

Date de transmission de l'acte: 30/05/2025
Date de réception de l'AR: 30/05/2025
088-218802262-DE_2025_32-DE
A G E D I

Séance du vendredi 23 mai 2025

Délibération N° DE_2025_32

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
9	6	7
Date de la convocation : 16/05/2025		
Pour	Contre	Abstention
0	7	0
Résultat du vote : rejetée		

Le vingt-trois mai deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie de HAGECOURT), sous la présidence de Philippe TISSIER.

Présents : Philippe TISSIER, Valérie BELLE, Yannick FERCIOT, Cyril HUGNIN, Gilles LAPIERRE, Michel CONRAD

Représentés : Jonathan JUPPONT représenté par Yannick FERCIOT

Absents et Excusés : Gaël GAUDE, Mégane DUMOULIN

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Valérie BELLE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : AVIS SUR LE PROJET EOLIEN DES BAUMES

Monsieur le Maire présente la demande d'autorisation environnementale relative au projet éolien des Baumes.

Cette demande d'autorisation environnementale porte sur l'implantation de 7 éoliennes :

- 3 éoliennes sur la commune de Remoncourt,
- 2 éoliennes sur la commune de Valfroicourt,
- 2 éoliennes sur la commune de Remoncourt.

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

À 0 Voix POUR, 7 CONTRE, 0 Abstention ;

des membres présents et représentés ;

- **décide** d'émettre un avis défavorable à cette demande d'autorisation environnementale ;
- **donne pouvoir** au Maire d'effectuer toutes les démarches et de signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Philippe TISSIER
Président de séance



Valérie BELLE
Secrétaire de séance

